



Service Public
Fédéral
FINANCES

RAPPORT ANNUEL 2022



Table des matières

Préface – Le mot du président.....	4
Digitalisation : Mymifin	5
Paiements effectués.....	5
Plans de paiement.....	5
Modifications de numéros de compte	5
Réclamations introduites	5
Demandes d’attestation de résidence fiscale	5
Avoirs dormants	5
Contrôles digitalisés	7
Compte de dépôt.....	7
Déclarations déposées.....	7
Nombres d’inscriptions via One Stop Shop.....	7
Outil Myrent	8
Gages Électroniques	8
Aide et simplification	9
Service des Créances alimentaires (SECAL)	9
Nombre de plans de paiement accordés	9
Remboursements	9
Nombre de contribuables en difficulté de paiement contactés proactivement par l’administration (projet Reach-out)	9
Demandes d’aide des citoyens	10
Nombre de propositions de déclaration simplifiée (PDS)	10
Monnaie royale de Belgique (MRB)	10
Nombre de certifications d’hérédité.....	11
Nombre de déclarations de succession	11
Nombre de décès à Bruxelles et en Wallonie	12
Le Cadastre	12
Immobilier.....	13
Aides aux entreprises.....	15
Sécurité (Contrôles, amendes, fraudes).....	17
Saisies de drogue en 2022 (en kg)	17
Quantité de drogues détectées par la brigade cynophile des douanes (en kg).....	17
Quantité de contrefaçons détectées et saisies (pièces)	17
Cigarettes illégales	17
Violations de déclaration de liquidités	18
Montant des amendes pénales perçues par la douane (en euros)	18
Nombre de véhicules contrôlés par les équipes mobiles (par type de contrôle)	18
Échantillons du laboratoire des douanes	19
Sanctions financières internationales et contrôles de l’Administration générale de la Trésorerie	20

Contrôles des inscriptions au registre UBO	20
Contrôles des déclarations	20
Collaboration internationale	21
Mesures d'obligation de paiement	21
Actions préventives de l'agisi	21
Le SPF Finances, un employeur responsable	22
Nombre de collaborateurs	22
Nombre de recrutements	22
Nombre moyen de jours de formation par agent	22
Nombre de mobilités internes au SPF Finances	22
Nombre de nominations par promotion/accession	22
Pourcentage d'agents qui ont télétravaillé	22
Pourcentage de femmes cadres	22
Économies d'énergies	22
La bibliothèque de notre spf	22
recettes	24
Aperçu des recettes des différents administrations et services	24
Recettes en millions d'euros	24
Produit des ventes de biens immeubles (en euros)	24
Produit des ventes de biens meubles (sauf les coupes de bois) (en euros)	25
Produit des ventes de coupes de bois (en euros)	25
Recettes non fiscales relatives à la trésorerie	25

PRÉFACE – LE MOT DU PRÉSIDENT

Exécuter nos [missions](#) fiscales, financières et patrimoniales et lutter contre la criminalité et la fraude pour contribuer au bien-être économique et social de chaque citoyen et de chaque entreprise et participer à la construction d'une société saine, sûre et tournée vers l'avenir, est une priorité pour notre organisation.

Dans un environnement en perpétuel changement, continuer à mener à bien ces activités clés nécessite une évolution permanente pour rester pertinent en tant que service public.

En 2022, nous avons donc continué à donner la priorité à nos missions clés tout en construisant le SPF Finances de demain. Cela s'est fait sur base de [trois nouvelles ambitions stratégiques](#) qui ne constituent pas une rupture avec le passé, mais s'appuient sur les efforts que nous avons déployés ces dernières années. Nous ambitionnons ainsi d'être :

- une organisation visant une approche **sur mesure** pour les citoyens, les entreprises et nos partenaires ;
- une organisation **intelligente**, dont le fonctionnement est efficace et ciblé et qui s'axe sur l'utilisation et l'échange de données qualitatives ;
- une organisation **orientée futur**, moderne et dynamique, qui offre un environnement de travail attrayant à des collaborateurs impliqués.

Dans notre rapport annuel, vous aurez l'opportunité de découvrir en quelques chiffres comment nous exécutons nos missions tout en évoluant vers ces trois ambitions. Il ne s'agit que de certains résultats marquants, aussi, ceux qui souhaitent des chiffres plus détaillés peuvent s'orienter vers les [statistiques et analyses](#) disponibles sur notre site web.

Bonne lecture !

Hans D'Hondt
Président du Comité de direction

DIGITALISATION : MYMINFIN

PAIEMENTS EFFECTUÉS

2020 : 45.218

2021 : 94.801

2022 : 221.614

PLANS DE PAIEMENT

2022 : 189.349

MODIFICATIONS DE NUMÉROS DE COMPTE

2021 : 406.911

2022 : 470.380

RÉCLAMATIONS INTRODUITES

Chaque année, de plus en plus de réclamations sont introduites via MyMinfin et non plus sous format papier.

2017 : 4.580

2018 : 8.400

2019 : 12.935

2020 : 25.955

2021 : 25.896

2022 : 28.638

DEMANDES D'ATTESTATION DE RÉSIDENCE FISCALE

De nombreuses demandes d'attestations de résidence fiscales sont également introduites via MyMinfin.

2022 : 9.821 demandes dont 9.686 introduites pour des particuliers et des indépendants et 135 introduites pour des entreprises.

Le saviez-vous ? Depuis février 2022, les particuliers (ou leurs mandataires) peuvent demander une attestation de résidence fiscale dans MyMinfin.

Depuis la mi-décembre 2022, nous avons étendu cette nouvelle fonctionnalité aux entreprises et indépendants. La demande via MyMinfin est plus facile et le traitement plus rapide par rapport à l'utilisation de formulaires papier ou PDF.

[Plus d'informations sur l'attestation de résidence pour les particuliers.](#)

[Plus d'informations sur l'attestation de résidence pour les indépendants.](#)

[Plus d'informations sur l'attestation de résidence pour les entreprises.](#)

[Plus d'informations sur l'attestation de résidence pour les banques.](#)

AVOIRS DORMANTS

Via MyMinfin, vous pouvez également avoir accès à vos avoirs dormants.

Montant total d'avoirs dormants disponibles en 2022 : 642.855.836 euros.

Concernant les comptes dormants :

- 3.654 personnes ont été remboursées ;

- 3.548 dossiers ont été remboursés ;
- 5.220.891,06 euros ont été remboursés.

Concernant les assurances dormantes :

- 420 personnes ont été remboursées ;
- 408 dossiers ont été remboursés ;
- 5.378.304,52 euros ont été remboursés.

DIGITALISATION : LES AUTRES E-SERVICES DU SPF FINANCES

CONTRÔLES DIGITALISÉS

L'Administration générale de l'Inspection spéciale des impôts (AGISI) a procédé à 1.689 contrôles digitalisés en 2022.

COMPTE DE DÉPÔT

Depuis juin 2021, par le biais du compte de dépôt, les citoyens et institutions privées/publiques disposent d'une solution gratuite pour déposer leurs fonds sur un compte à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Montant total des comptes de dépôt en 2022 : 1.742.414.220 euros

Comptes de dépôts créés/ouverts : 6.027

DÉCLARATIONS DÉPOSÉES

	Électronique	Papier
Impôt des personnes physiques	2.891.016 (hors Proposition de déclaration simplifiée)	276.528
Impôt des sociétés	467.957	137
Impôt des personnes morales	71.086	157
Impôt des non-résidents-sociétés	5.911	515
TVA	4.054.595	12.762

[Plus d'informations sur les déclarations pour chaque type d'impôt sur les revenus.](#)

NOMBRES D'INSCRIPTIONS VIA ONE STOP SHOP

RÉGIME DE L'UNION

2019 : 466

2020 : 456

2021 : 2.590

2022 : 4.103

RÉGIME NON-UNION

2019 : 4

2020 : 4

2021 : 9

2022 : 11

RÉGIME D'IMPORTATION

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021

2021 : 117

2022 : 138

TOTAL

2019 : 470

2020 : 496

2021 : 2.716

2022 : 4.252

OUTIL MYRENT

POURCENTAGE DE BAUX PRÉSENTÉS VIA MYRENT

2017 : 45,3 %

2018 : 55,6 %

2019 : 63,4 %

2020 : 81,3 %

2021 : 90,9 %

2022 : 92,8 %

GAGES ÉLECTRONIQUES

En 2018, tous les gages existants et toujours en cours ont été transférés vers le registre national des gages électroniques.

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

2018 : 108.450

2019 : 16.397

2020 : 12.781

2021 : 14.585

2022 : 16.708

NOMBRE DE RECHERCHES EFFECTUÉES

2018 : 72.653

2019 : 169.589

2020 : 148.379

2021 : 215.999

2022 : 243.401

Le saviez-vous ? Le registre des gages national belge est pratiquement unique au monde ! Seuls le Canada et la Nouvelle-Zélande disposent d'un système comparable. D'autres pays disposent d'un registre des gages numérique, mais ces systèmes ne sont pas aussi performants. Ils ne sont pas toujours et partout disponibles, 7 j/7, 24 h/24, et ils ne permettent pas d'effectuer des transactions sans l'intervention d'une autorité gouvernementale.

AIDE ET SIMPLIFICATION

SERVICE DES CRÉANCES ALIMENTAIRES (SECAL)

MONTANT TOTAL PAYÉ À TITRE D'AVANCES SUR PENSION ALIMENTAIRE PAR LE SERVICE DES CRÉANCES ALIMENTAIRES (EN EUROS)

2020 : 21.346.108,89

2021 : 33.938.454,54

2022 : 35.341.868,73

NOMBRE D'ENFANTS, SUR UNE MOYENNE D'UN MOIS, QUI ONT REÇU UNE AVANCE SUR PENSION ALIMENTAIRE

2020 : 19.505

2021 : 20.727

2022 : 20.975

NOMBRE DE PLANS DE PAIEMENT ACCORDÉS

2020 : 239.050

2021 : 291.729

2022 : 384.554

REMBOURSEMENTS

NOMBRE DE REMBOURSEMENTS (CONTRIBUTIONS DIRECTES) LIQUIDÉS DANS LE DÉLAI LÉGAL DE DEUX MOIS

2020 : 4.365.930

2021 : 4.227.923

2022 : 3.862.526

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENTS TRAITÉS DANS LES DEUX MOIS

2020 : 98,76 %

2021 : 98,72 %

2022 : 98,02 %

Ce sont les paiements que l'Administration générale Perception et Recouvrement effectue au profit des citoyens (et entreprises).

NOMBRE DE CONTRIBUABLES EN DIFFICULTÉ DE PAIEMENT CONTACTÉS PROACTIVEMENT PAR L'ADMINISTRATION (PROJET REACH-OUT)

Nous contactons aussi proactivement un nombre important de contribuables en difficulté de paiement. Nous recherchons ensemble des solutions. Des plans de paiement échelonnés peuvent par exemple être mis en place. Il s'agit du projet Reach-out.

2021 : 3.093 - 77,85 % de cas résolus sans avoir recours à d'autres procédures de recouvrement.

2022 : 2.727 - 65,90 % de cas résolus sans avoir recours à d'autres procédures de recouvrement.

DEMANDES D'AIDE DES CITOYENS

IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES

273.216 rendez-vous fixés, dont 17.355 dans les communes, 27.773 dans l'un de nos bureaux et 228.088 par téléphone.

Nombre de déclarations remplies avec l'aide de nos agents : 296.635

IMPÔT DES NON-RÉSIDENTS – PERSONNES PHYSIQUES

10.286 rendez-vous fixés, dont 2.344 dans l'un de nos bureaux et 7.942 par téléphone.

Nombre de déclarations remplies avec l'aide de nos agents : 10.778

Le SPF Finances a pour ambition d'offrir aux citoyens un service sur mesure et privilégie la téléphonie comme deuxième canal d'interaction. Depuis la crise du coronavirus, l'Administration générale de la Fiscalité propose aux citoyens une aide téléphonique sur rendez-vous pour remplir leur déclaration d'impôt. De plus, les agents ont parfois complété les déclarations de citoyens qui ont téléphoné pour une question spécifique sans avoir pris de rendez-vous. C'est pourquoi il y a plus de déclarations remplies que de rendez-vous fixés.

NOMBRE D'APPELS REÇUS À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PERCEPTION ET DU RECOUVREMENT

2020 : 984.816

2021 : 904.838

2022 : 1.046.342

La téléphonie est un canal important dans la stratégie de prestation de service du SPF Finances : c'est le deuxième canal préféré des citoyens et des entreprises pour nous contacter, après MyMinfin (self-service).

NOMBRE DE PROPOSITIONS DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE (PDS)

Exercice d'imposition 2017 : 2.196.541

Exercice d'imposition 2018 : 3.022.116

Exercice d'imposition 2019 : 3.192.489

Exercice d'imposition 2020 : 3.897.118

Exercice d'imposition 2021 : 3.716.459

Exercice d'imposition 2022 : 3.768.242

MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE (MRB)

COMMANDES DE PIÈCES DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE

Commande du 28.04.2022 :

- 15.000.000 pièces de 5 cents

Commande du 24.05.2022 :

- 19.900.000 pièces de 5 cents
- 2.895.000 pièces de 2 euros

Les chiffres correspondent aux nouvelles pièces destinées à être mises en circulation commandées par la Monnaie Royale de Belgique en 2022. Cette production a eu lieu, d'une part, en réponse à la forte demande du marché des pièces de 5 centimes d'euro, et d'autre part, en raison de la décision de mettre en circulation les deux pièces commémoratives de 2 euros (à l'occasion du 35^e anniversaire du

programme Erasmus et en reconnaissance d'un engagement exceptionnel du secteur des soins de santé pendant la pandémie de Covid-19).

NOMBRE DE PIÈCES DONT L'AUTHENTICITÉ A ÉTÉ VÉRIFIÉE

Pièces de 50 cents : 68.828.898

Pièces de 1 euro : 72.636.255

Pièces de 2 euros : 74.516.321

Total : 473.264.064

Chaque année, la MRB est chargée d'inspecter le fonctionnement et la conformité des machines de triage à la Banque nationale et des transporteurs de fonds. L'authenticité de toutes les pièces de monnaie a été correctement contrôlée en 2022.

NOMBRE DE CERTIFICATIONS D'HÉRÉDITÉ

2018 : 36.937

2019 : 35.967

2020 : 26.856

2021 : 35.819

2022 : 36.623

Outre les certificats « originaux », les certificats supplémentaires et de remplacement sont également pris en compte.

NOMBRE DE DÉCLARATIONS DE SUCCESSION

2014 : 45.538

2015 : 45.844

2016 : 45.260

2017 : 45.550

2018 : 45.662

2019 : 45.277

2020 : 45.951

2021 : 52.225

2022 : 48.229

Une déclaration de succession doit être déposée lorsque les biens d'un défunt sont transmis lors de son décès par ses héritiers ou légataires universels. Il faut mentionner dans la déclaration tous les éléments qui permettent de calculer le droit de succession : la composition exacte de la succession (actifs et passifs), la valeur des biens (meubles et immeubles), qui recueille quoi dans la succession, etc. En principe, le dépôt d'une déclaration de succession est obligatoire. Toutefois, le SPF Finances se montre assez souple et n'exige pas de déclaration lorsque les deux conditions suivantes sont remplies : la succession de l'habitant du pays ne comprend aucun immeuble et aucun droit de succession n'est dû. Le dépôt d'une déclaration de succession a en effet pour but d'établir le montant des droits de succession à payer par les héritiers et d'assurer la mutation des droits réels portant sur les biens immeubles du défunt, afin de mettre à jour la documentation patrimoniale. Ces chiffres ne concernent que les Régions wallonne et bruxelloise, le SPF Finances n'étant plus compétent pour le calcul et la perception des droits de succession en Flandre depuis 2015.

NOMBRE DE DÉCÈS À BRUXELLES ET EN WALLONIE

Bruxelles : 9.805

Wallonie : 41.697

LE CADASTRE

NOMBRE D'EXTRAITS CADASTRAUX DÉLIVRÉS

2019 : 118.363

2020 : 110.643

2021 : 117.458

2022 : 124.490

Un extrait cadastral mentionne l'identité du ou des propriétaire(s) ou ayants droit d'une parcelle patrimoniale, les informations parcellaires et éventuellement fiscales d'un ou plusieurs biens et/ou les informations relatives au revenu cadastral d'un bien. Cela peut être nécessaire, par exemple pour préparer un acte de vente, pour traiter une succession ou dans le cadre d'un dossier auprès du service de l'urbanisme ou de l'environnement. Chaque produit livré est compté séparément, même si plusieurs produits sont demandés ensemble.

NOMBRE DE NOTIFICATIONS DE REVENUS CADASTRAUX EN BELGIQUE

2016 : 220.521

2017 : 214.432

2018 : 263.896

2019 : 252.397

2020 : 275.408

2021 : 255.154

2022 : 260.491

NOMBRE DE NOTIFICATIONS DE REVENU CADASTRAL D'UNE PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE

2022 : 271.188

Le revenu cadastral (RC) constitue la base pour la perception du précompte immobilier et pour la détermination des revenus immobiliers imposables à l'impôt des personnes physiques. Le revenu cadastral n'est pas un véritable revenu, mais un revenu fictif qui correspond au revenu annuel moyen net qu'un immeuble procurerait à son propriétaire. Il s'agit donc de la valeur locative moyenne nette d'un an du bien immeuble au moment de référence. Jusqu'à aujourd'hui, ce moment de référence est le 1^{er} janvier 1975.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, si un citoyen possède des biens immobiliers à l'étranger, il doit les déclarer. Il reçoit ensuite un revenu cadastral qu'il doit mentionner dans sa déclaration d'impôt depuis l'année d'imposition 2022 (revenus 2021).

Les notifications de revenu cadastral à l'étranger ne suivent pas les mêmes règles que les notifications pour les biens en Belgique. Pour les revenus cadastraux à l'étranger, chaque co-titulaire déclarant est notifié de manière distincte pour chaque revenu cadastral. Pour les revenus cadastraux en Belgique, un seul co-titulaire est notifié. Les déclarations de biens immobiliers à l'étranger en vue de la fixation d'un revenu cadastral ont commencé en 2022. Cela explique le nombre élevé de notifications parce qu'il y a un rattrapage des biens acquis auparavant.

IMMOBILIER

NOMBRE DE TRANSACTIONS PAR TYPE DE BIEN

	Appartements	Maisons	Villas
2017	37.752	64.515	30.287
2018	39.729	66.698	32.445
2019	43.864	76.465	36.424
2020	37.570	59.474	30.138
2021	48.696	68.906	32.991
2022	48.861	72.588	35.317

VALEURS MÉDIANES DES HABITATIONS (EN EUROS)

Province	Type d'habitation	Valeur du prix médian en euros
Province d'Anvers	Appartements	235.000
Province d'Anvers	Maisons	315.200
Province d'Anvers	Villas	420.000
Province de Flandre occidentale	Appartements	225.000
Province de Flandre occidentale	Maisons	250.000
Province de Flandre occidentale	Villas	385.000
Province de Flandre orientale	Appartements	249.439
Province de Flandre orientale	Maisons	282.500
Province de Flandre orientale	Villas	420.000
Province de Liège	Appartements	177.000
Province de Liège	Maisons	180.000
Province de Liège	Villas	294.000
Province de Namur	Appartements	182.000
Province de Namur	Maisons	196.500
Province de Namur	Villas	255.000
Province du Brabant flamand	Appartements	260.000
Province du Brabant flamand	Maisons	340.000
Province du Brabant flamand	Villas	445.000
Province du Brabant wallon	Appartements	250.000
Province du Brabant wallon	Maisons	335.000
Province du Brabant wallon	Villas	465.000
Province de Hainaut	Appartements	152.000
Province de Hainaut	Maisons	155.000
Province de Hainaut	Villas	268.000
Province du Limbourg	Appartements	219.000
Province du Limbourg	Maisons	239.000
Province du Limbourg	Villas	302.000
Province du Luxembourg	Appartements	190.000
Province du Luxembourg	Maisons	210.000
Province du Luxembourg	Villas	270.000

Région	Type d'habitation	Valeur du prix médian en euros
Bruxelles-Capitale	Appartements	255.000
Bruxelles-Capitale	Maisons	485.000
Bruxelles-Capitale	Villas	1.040.000
Flandre	Appartements	235.000
Flandre	Maisons	285.000
Flandre	Villas	395.000
Wallonie	Appartements	180.000
Wallonie	Maisons	176.000
Wallonie	Villas	290.000

Concrètement, les prix de vente médians par province peuvent aider les citoyens candidats acheteurs à définir des zones où leur budget est suffisant pour trouver un nombre substantiel de biens.

LOYER MÉDIAN (EN EUROS)

Région/Province	Type de bien	Loyer médian en euros
Région de Bruxelles-Capitale	Appartement	830
Région de Bruxelles-Capitale	Maison	900
Flandre	Appartement	700
Flandre	Maison	775
Wallonie	Appartement	614
Wallonie	Maison	717
Province d'Anvers	Appartement	739
Province d'Anvers	Maison	795
Province de Flandre occidentale	Appartement	600
Province de Flandre occidentale	Maison	708
Province de Flandre orientale	Appartement	680
Province de Flandre orientale	Maison	775
Province de Liège	Appartement	590
Province de Liège	Maison	700
Province de Namur	Appartement	615
Province de Namur	Maison	795
Province du Brabant flamand	Appartement	750
Province du Brabant flamand	Maison	870
Province du Brabant wallon	Appartement	750
Province du Brabant wallon	Maison	1.050
Province de Hainaut	Appartement	600
Province de Hainaut	Maison	675
Province du Limbourg	Appartement	700
Province du Limbourg	Maison	750
Province du Luxembourg	Appartement	660
Province du Luxembourg	Maison	750

Si le contrat de bail concerne un immeuble exclusivement affecté à l'habitation d'une famille ou d'une personne seule, le propriétaire (le bailleur) doit faire enregistrer le contrat de bail dans les deux mois qui suivent sa signature. Cet enregistrement est gratuit.

Si le contrat de bail concerne un immeuble qui n'est pas affecté exclusivement à l'habitation d'une famille ou d'une personne seule, le propriétaire (le bailleur) ou le locataire doit faire enregistrer le contrat de bail dans les quatre mois qui suivent sa signature. Cet enregistrement est payant.

Faire enregistrer un contrat de bail donne une « date certaine » au contrat de bail. Cela veut dire que personne ne pourra contester cette date et que le contrat enregistré est « opposable aux tiers ». C'est important tant pour le bailleur que le locataire.

Protection du locataire

Si le contrat de bail d'une habitation utilisée comme résidence principale a été enregistré, le locataire bénéficie d'une protection légale en cas de vente de l'immeuble qu'il loue. En effet, il est protégé d'une expulsion par le nouveau propriétaire-bailleur qui est tenu de respecter le contrat de bail enregistré.

Si le contrat de bail d'une habitation utilisée comme résidence principale conclu pour une période de plus de trois ans n'est pas enregistré, le locataire pourra mettre fin au contrat de bail sans préavis.

Protection du bailleur (propriétaire)

Si le propriétaire a enregistré le contrat de bail d'une habitation utilisée comme résidence principale, le locataire devra donner un préavis pour mettre fin au bail (c'est ce que la loi appelle la protection du bailleur).

L'enregistrement d'un contrat de bail relatif à un immeuble qui est loué, dans ce même contrat de bail, en partie à titre d'habitation et en partie à d'autres fins (par exemple, un magasin ou un bureau), présente également l'avantage pour le bailleur que les revenus seront calculés et imposés distinctement pour chaque partie. En l'absence d'enregistrement de ce contrat de bail, en revanche, le total des revenus locatifs nets est imposable.

NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS

2016 : 5.919.464

2017 : 5.938.647

2018 : 5.934.828

2019 : 5.953.907

2020 : 5.992.713

2021 : 6.000.893

2022 : 6.026.710

Succursale : 0

Personnes physiques – Masculin : 2.822.200

Personnes physiques – Inconnu : 1.268

Personnes physiques – Féminin : 2.985.536

Sociétés personnes physiques : 92

Personnes morales : 217.578

Implantations : 36

Chaque année, l'Administration générale de la Documentation patrimoniale établit une version actualisée au 1^{er} janvier de la matrice cadastrale, reprenant les droits réels (nue-propriété, usufruit, pleine propriété, droit de superficie, emphytéose, etc.) détenus par les personnes physiques et morales sur la totalité des parcelles cadastrales du pays. Cette situation actualisée est communiquée aux Régions et aux autres services du SPF Finances, en vue d'établir correctement l'impôt (impôt des personnes physiques, impôt des personnes morales, précompte immobilier) au regard des transactions intervenues durant les douze mois antérieurs (ventes, donations, successions, etc.)

AIDES AUX ENTREPRISES

RÉGIME DE GARANTIE FÉDÉRAL

68 prêts pour un montant total de 13.358.600,49 euros ont été accordés aux organisateurs de voyages afin de leur permettre de procéder aux remboursements des bons à valoir émis dans le but d'indemniser leurs clients dont les voyages avaient été annulés en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

CO-OPERATIVE TAX COMPLIANCE PROGRAMME (CTCP)

10 groupes d'entreprises (87 entités juridiques) participent au « Co-operative Tax Compliance Programme ».

Le Co-operative Tax Compliance Programme (CTCP) est une nouvelle manière de collaborer pour les très grandes entreprises et le SPF Finances, dans une relation basée sur une confiance justifiée et la transparence. Grâce au CTCP, les très grandes entreprises et l'Administration Grandes Entreprises (GE) du SPF Finances peuvent travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat basé sur la

compréhension de la position de l'autre, et sur des attentes clairement définies. Cela permet de maîtriser les risques fiscaux et de créer une sécurité juridique aussi grande que possible.

[Plus d'informations sur le programme CTCP](#)

Le Co-operative Tax Compliance Programme (CTCP) a été annoncé à l'automne 2018 et le premier groupe a démarré le programme début 2019. En 2022, trois groupes d'entreprises ont déjà complètement terminé la phase *d'intake* dans laquelle ils discutent avec l'Administration Grandes Entreprises des principes clés du programme. Ils ont signé le *gentlemen's agreement* et sont à présent dans la phase opérationnelle avec des concertations périodiques. Les sept autres groupes sont encore dans la phase *d'intake* dont cinq sont bien avancés dans le trajet.

SÉCURITÉ (CONTRÔLES, AMENDES, FRAUDES)

SAISIES DE DROGUE EN 2022 (EN KG)

Cocaïne : 111.109,53

Cannabis (marijuana, haschich) : 3.048,28

Khat : 8.900,29

Drogues synthétiques (amphétamine, LSD, XTC, etc.) : 195,54

Héroïne et autres opiacés (opium, morphine, méthadone, etc.) : 1.284,19

Nouvelles Substances Psychoactives (NPS) : 156,48

Autres sortes de drogues (champignons magiques, psilocybine, etc.) : 0,03

QUANTITÉ DE DROGUES DÉTECTÉES PAR LA BRIGADE CYNOPHILE DES DOUANES (EN KG)

	2021	2022
Cocaïne	19.876,48	14.808,42
Cannabis (marijuana/haschich)	2.027,21	95,74

QUANTITÉ DE CONTREFAÇONS DÉTECTÉES ET SAISIES (PIÈCES)

	Nombre de pièces de contrefaçons détectées en 2022
Produits alimentaires, alcools et boissons	38.964
Parfums et cosmétiques	51.805
Vêtements et accessoires	72.036
Téléphones et accessoires	33.621
Électro et matériel informatique	44.286
CD, DVD et cassettes vidéos	395
Montres, bijoux, sacs et portefeuilles	26.209
Jouets et jeux	197.606
Médicaments	116.328
Autres	250.643
Total	831.893

CIGARETTES ILLÉGALES

NOMBRE DE SITES DÉMANTELÉS

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Usines de fabrication de cigarettes	1	1	2	4	5	9	4
Usines où le tabac à narguilé était fabriqué	0	0	1	0	4	3	1
Sites de découpe du tabac	0	1	0	1	1	1	1
Entrepôts	1	0	4	9	8	25	17

CIGARETTES ET TABAC SAISIS (PIÈCES)

2018 : 110.978.429

2019 : 174.711.555

2020 : 410.039.866

2021 : 279.499.069

2022 : 347.249.743

TYPES DE CIGARETTES (NOMBRE)

	2021	2022
Cheap whites	114.871.552	134.455.600
Cigarettes contrefaites	158.777.373	194.005.160
Inconnu/en cours d'enquête	4.816.344	18.788.983

TYPES DE CIGARETTES (EN %)

	2021	2022
Cheap whites	41,10	38,70
Cigarettes contrefaites	56,81	55,90
Inconnu/en cours d'enquête	2,08	5,40

VIOLATIONS DE DÉCLARATION DE LIQUIDITÉS

Nous luttons aussi contre les violations de déclaration de liquidités. En 2022, nous avons relevé 721 infractions pour lesquelles une déclaration d'office a été dressée. Cela représente 10.565.392 euros saisis. Les infractions concernent les mouvements de substances à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne (UE).

En principe, les liquidités sont temporairement confisquées et peuvent être à nouveau libérées après décision du parquet. Les espèces accompagnées à partir d'une valeur de 10.000 euros doivent être déclarées à la douane à l'entrée ou à la sortie de l'UE via la Belgique. Les espèces non accompagnées entrant ou sortant de l'UE via la Belgique sont également soumises à une obligation de notification si les douanes le demandent. La notification à la demande des espèces non accompagnées est une nouveauté. En outre, certains types d'or sont également considérés comme des actifs liquides. Des règles spécifiques de contrôle des espèces s'appliquent également aux transactions transfrontalières entre la Belgique et les autres États membres de l'UE. Les liquidités à partir d'une valeur de 10.000 euros, accompagnées et non accompagnées, doivent être déclarées à la demande des douanes.

MONTANT DES AMENDES PÉNALES PERÇUES PAR LA DOUANE (EN EUROS)

	2021	2022
Amendes pénales concernant les droits de douane et d'accise	24.174.283,04	26.915.851,89
Amendes pénales concernant la TVA	2.512.898,37	2.632.799,16

NOMBRE DE VÉHICULES CONTRÔLÉS PAR LES ÉQUIPES MOBILES (PAR TYPE DE CONTRÔLE)

		2018	2019	2020	2021	2022
Gazoil rouge	Véhicules contrôlés	60.761	55.054	22.923	28.021	29.245
	Violations établies	1.082	1.209	837	1.819	1.999
Transport d'huiles minérales	Véhicules contrôlés	7.360	7.926	3.396	6.080	4.464
	Violations établies	121	135	124	95	76
Taxes de circulation	Véhicules contrôlés	382	493	16	138	61
	Violations établies	28	22	2	33	2

Accises	Violations établies	327	253	244	213	290
Permis de transport	Violations établies	405	308	310	468	549
Diverses réglementations dans le domaine du transport de marchandises	Violations établies	6.229	6.935	4.258	6.122	5.816
Drogues	Violations établies	263	246	198	173	258

Le diesel rouge, également connu sous le nom de « gazoil », est soumis à un taux d'accise inférieur à celui du gazoil blanc. Un identifiant et un colorant rouge sont ajoutés au gazoil rouge pour mettre en évidence la différence entre le gazoil normal et le gazoil rouge.

ÉCHANTILLONS DU LABORATOIRE DES DOUANES

ÉCHANTILLONS DE GAZOIL DES INSPECTIONS DE LA VOIE PUBLIQUE

2017 : 11.409

2018 : 9.537

2019 : 7.474

2020 : 6.305

2021 : 11.367

2022 : 12.316

Le pourcentage d'échantillons de gazoil (diesel) en infraction (avec un marqueur de colorant rouge) est de 17,6 %.

ÉCHANTILLONS D'IMPORT/EXPORT DE MARCHANDISES

2017 : 434

2018 : 584

2019 : 1.568

2020 : 1.033

2021 : 1.319

2022 : 1.214

ÉCHANTILLONS SUSPECTÉS DE CONTENIR DES SUBSTANCES INTERDITES (DROGUES, DOPAGE, PRÉCURSEURS)

2017 : 611

2018 : 598

2019 : 1.452

2020 : 2.455

2021 : 1.464

2022 : 1.404

SANCTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES ET CONTRÔLES DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA TRÉSORERIE

Des sanctions financières internationales sont applicables en Belgique. Elles concernent sept régimes de sanctions, dont plusieurs sur la Russie. Nous comptabilisons environ 75,5 milliards d'euros d'avoirs gelés et 191.8 milliards d'euros de transactions bloquées.

CONTRÔLES DES INSCRIPTIONS AU REGISTRE UBO

- 80.301 entités enregistrées dans UBO en 2022
- 243.175 nouveaux contrôles (= nouveaux UBO) créés en 2022
- Consultation du registre UBO* : 8.190.255 consultations en 2022

*L'accès au grand public a été coupé au public le 23 novembre 2022 suite à une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne. Une modification de l'arrêté royal relatif aux modalités de fonctionnement du registre UBO a été publiée le 17 février 2023 afin de rouvrir les accès.

CONTRÔLES DES DÉCLARATIONS

Chaque année, nous vérifions les déclarations par rapport à des critères plus précis.

IMPÔTS SUR LES REVENUS

	2020	2021	2022
Nombre de déclarations vérifiées	2.122.892	1.980.477	1.869.774
Montants des majorations de revenus (en euros)	6.932.263.810	7.569.026.561	7.628.939.013

TVA

	2020	2021	2022
Nombre de vérifications effectuées	161.485	167.076	189.089
Montant de la TVA mise en recouvrement (en euros)	1.169.350.685	1.073.733.196	1.100.147.678

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS QUI UTILISENT LE SYSTÈME DE CAISSE ENREGISTREUSE DANS L'HORECA

2014 : 299

2015 : 7.834

2016 : 13.912

2017 : 18.014

2018 : 20.813

2019 : 24.016

2020 : 26.250

2021 : 28.010

2022 : 30.376

[Plus d'informations sur le système de caisse enregistreuse](#)

COLLABORATION INTERNATIONALE

Dans le cadre de la coopération internationale, le SPF Finances échange des informations avec les pays partenaires.

	AGFisc	AGISI
Échanges spontanés : dossiers reçus	514	39
Échanges spontanés : dossiers envoyés	11.232	17
Échanges sur demande : dossiers reçus	627	13
Échanges sur demande : dossiers envoyés	301	114
Échanges automatiques : informations reçues	3.133.319	/
Échanges automatiques : informations envoyées	2.451.270	/

[Plus d'informations sur la collaboration internationale](#)

MESURES D'OBLIGATION DE PAIEMENT

Pour contraindre à payer ceux qui ne veulent pas le faire, plusieurs actions sont mises en place par l'Administration générale de la Perception et du Recouvrement (AGPR).

NOMBRE DE SOMMATIONS ENVOYÉES

2020 : 930.015

2021 : 802.418

2022 : 969.247

NOMBRE DE MISSIONS AUX HUISSIERS DE JUSTICE

2020 : 142.731

2021 : 151.652

2022 : 156.955

NOMBRE DE SAISIES-ARRÊTS AUPRÈS DES TIERS

2020 : 283.411

2021 : 396.580

2022 : 437.596

ACTIONS PRÉVENTIVES DE L'AGISI

Des pertes fiscales sont évitées grâce aux actions préventives du SPF Finances. En 2022, ce sont des pertes fiscales de 257.200.000 euros qui ont été évitées.

- Montants enrôlés par agent de l'AGISI : 3.799.509 euros
- Montants perçus par agent de l'AGISI : 560.550 euros

LE SPF FINANCES, UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS

2021 : 20.899

2022 : 20.773

NOMBRE DE RECRUTEMENTS

2021 : 1.957 dont 759 Rosetta

2022 : 1.462 dont 469 Rosetta

Le saviez-vous ?

En 2021, le nombre de recrutements Rosetta est élevé. Cela nous permet de recruter rapidement et d'ainsi être plus efficaces pour gérer les besoins urgents ou ponctuels en lien, p. ex., avec des situations de crise (inondations, crise sanitaire, etc.).

Les contrats Rosetta, également appelés « conventions de premier emploi », sont des contrats à durée déterminée d'un an proposés à des jeunes de moins de 26 ans. Ces contrats sont renouvelables jusqu'à ce que le jeune atteigne l'âge de 26 ans.

NOMBRE MOYEN DE JOURS DE FORMATION PAR AGENT

2021 : 3,27

2022 : 3,25

NOMBRE DE MOBILITÉS INTERNES AU SPF FINANCES

2021 : 507

2022 : 582

NOMBRE DE NOMINATIONS PAR PROMOTION/ACCESSION

2021 : 348

2022 : 358

POURCENTAGE D'AGENTS QUI ONT TÉLÉTRAVAILLÉ

2021 : 98 %

2022 : 95 %

POURCENTAGE DE FEMMES CADRES

2021 : 41 %

2022 : 42 %

ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Nous avons fait des économies de 20 % pour l'électricité et de 33 % pour le gaz ! Nous sommes très largement au-dessus des objectifs du gouvernement qui étaient de 15 %.

La température a été réglée sur 19 degrés dans les bâtiments. Nous avons aussi regroupé le personnel pour fermer des étages, blocs et bâtiments.

LA BIBLIOTHÈQUE DE NOTRE SPF

Visiteurs sur place : 1.561

Visiteurs digitaux : 1.269

Ouvrages : 307.715

Revue : 186

Magazines : 29

RECETTES

APERÇU DES RECETTES DES DIFFÉRENTS ADMINISTRATIONS ET SERVICES

	2020	2021	2022
Précompte professionnel	45.613,6	46.498,4	52.397,1
TVA	27.174,0	33.414,2	35.828,1
Versements anticipés	13.908,6	17.049,9	19.502,6
Accises	8.515,4	9.448,6	9.346,3
Rôles impôt des sociétés	1.265,7	3.235,3	2.467,1
Précompte mobilier	3.414,1	3.933,3	4.876,7
Droits et taxes divers	2.930,8	2.981,9	3.365,1
Droits de douane	2.307,3	2.383,1	3.732,5
Droits d'enregistrement	2.181,6	2.472,6	2.632,3
Droits de succession	1.105,1	1.279,9	1.221,9
Rôles impôt des personnes physiques	-5.032,3	-4.917,7	-3.555,6
Divers	1.819,2	2.403,3	2.215,6

RECETTES EN MILLIONS D'EUROS

RECETTES FISCALES TOTALES

2020 : 105.203,0

2021 : 120.182,8

2022 : 134.029,7

RECETTES NON FISCALES

2020 : 5.466,8

2021 : 4.925,8

2022 : 7.399,0

TOTAL

2020 : 110.669,8

2021 : 125.108,6

2022 : 141.428,7

RECETTES ATTRIBUÉES À D'AUTRES POUVOIRS (EN MILLIONS D'EUROS)

	2020	2021	2022
Communautés	23.536,4	26.445,6	29.142,6
Régions	18.846,1	20.335,6	21.554,3
Sécurité sociale	17.323,7	20.488,0	20.045,4
Communes	4.401,9	3.300,1	3.493,9
Union européenne	2.876,6	2.973,5	4.412,9
Autre	925,4	373,0	1.006,6
Total	67.910,1	73.916,1	79.655,7

PRODUIT DES VENTES DE BIENS IMMEUBLES (EN EUROS)

2017 : 42.728.764

2018 : 94.036.107

2019 : 374.662.674

2020 : 70.471.091

2021 : 83.363.493

2022 : 50.603.439

Le comité d'acquisition fédéral a pour mission d'acquérir, de vendre et d'exproprier des biens immobiliers pour le compte de l'État fédéral.

PRODUIT DES VENTES DE BIENS MEUBLES (SAUF LES COUPES DE BOIS) (EN EUROS)

2017 : 7.513.696

2018 : 8.340.169

2019 : 12.605.679

2020 : 10.651.267

2021 : 17.907.081

2022 : 18.222.598

PRODUIT DES VENTES DE COUPES DE BOIS (EN EUROS)

2017 : 16.428.248

2018 : 12.909.230

2019 : 8.467.921

2020 : 10.384.449

2021 : 2.950.264

2022 : 1.205.678

Les FinShops vendent, pour le compte de l'État fédéral, des Communautés et Régions :

- des biens meubles qui ne sont plus utilisés par les autorités publiques (p. ex. : des meubles de bureau, des véhicules, du matériel informatique) ;
- des biens meubles saisis ou confisqués (p. ex. : des véhicules, des meubles divers, des bijoux) ;
- des coupes de bois.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les FinShops ne vendent plus les coupes de bois des forêts régionales. Le produit de la vente des coupes de bois est donc limité à celui des forêts fédérales.

RECETTES NON FISCALES RELATIVES À LA TRÉSORERIE

1.521.321.240,34 euros

ACTIF NET DES SUCCESSIONS EN DÉSHÉRENCE REVENDIQUÉES (EN EUROS)

2015 : 16.669.300

2016 : 14.921.503

2017 : 30.173.534

2018 : 16.907.760

2019 : 37.555.481

2020 : 14.624.865

2021 : 23.986.630

2022 : 17.781.238

Lorsqu'il y trouve un intérêt, l'État peut revendiquer une succession en déshérence (sans héritier déclaré) ; il paie alors des droits de succession au même titre que tout autre héritier. Ces droits sont ensuite reversés aux Régions. Cependant, les héritiers qui ne se sont pas fait connaître antérieurement peuvent à leur tour revendiquer la succession dont l'État est entré en possession, même définitivement, tant que leur droit n'est pas prescrit (30 ans).

Les actifs nets des successions peuvent fluctuer lorsque l'administration découvre des actifs ou passifs complémentaires après le dépôt initial de la succession. Cet actif net est une évaluation des avoirs du défunt au moment de l'analyse de la succession, afin de déterminer si l'État souhaite en revendiquer la liquidation.